

JUIN 2022

Salaires - Retraites : Mobilisons nous !

Tout augmente sauf les salaires

Depuis de nombreux mois, le pouvoir d'achat constitue une des principales préoccupations de la population.

La question des salaires est depuis plus d'un an la préoccupation principale au cœur des luttes des salariés.

Pour cause, le patronat n'a de cesse de réduire le « coût du travail » avec comme argument que leur augmentation ne serait pas raisonnable pour l'économie.

Contrairement à ce que prétend le patronat, depuis quarante ans, la part des salaires et cotisations sociales par rapport aux richesses créées n'a jamais cessé de diminuer.

Concrètement, plus de 200 milliards d'euros sont passés de la poche des travailleurs à celles des actionnaires.

En 2021, donc en pleine pandémie, les 40 plus grosses entreprises françaises ont réalisé 163 milliards de profits (+ 300 %), elles ont toutes touché des milliards d'aides publiques (le fameux « quoi qu'il en coûte ») et supprimé des dizaines de milliers d'emplois, mais elles ont surtout versé à leurs actionnaires 70 milliards d'euros de dividendes (+ 57 milliards par rapport à 2020).

La rémunération des PDG de ces entreprises s'élève à 237 millions d'euros, soit 23 % d'augmentation en un an. Voilà donc en réalité où passent les richesses créées par les travailleurs de notre pays.



LA PHRASE DU MOIS :

"La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité".

Albert CAMUS

ATTAC : Rapport Fraude fiscale, sociale, aux prestations sociales : Ne pas se tromper de cible

L'association Attac publie un rapport intitulé «**Fraude fiscale, fraude sociale, fraude aux prestations sociales : ne pas se tromper de cible - Et ils sont où les vrais fraudeurs ?**».

Il montre chiffres à l'appui qu'en France, la période est marquée par un durcissement du «contrôle social» et un affaiblissement préoccupant du contrôle fiscal alors que la fraude fiscale est incomparablement plus élevée que la fraude sociale, elle-même beaucoup plus importante que la fraude aux prestations sociales.

Les néolibéraux matraquent que la fraude sociale serait plus préoccupante, voire plus importante, que la fraude fiscale. En réalité, leur discours est motivé par leur idéologie et leur volonté de discréditer la redistribution sociale en stigmatisant «l'assistanat». La fraude sociale relève essentiellement du travail non déclaré (dont sont victimes les travailleurs qui, de fait, sont privés de droits sociaux) et de réseaux organisés. **Mais tous les travaux sérieux le montrent : la fraude fiscale demeure incomparablement plus élevée que la fraude sociale**, dont une part minoritaire est constituée de la fraude aux prestations sociales.

Certes, la succession d'affaires révélant l'ampleur de l'évasion fiscale et la réaction des populations qui placent la justice fiscale comme l'une des priorités ont poussé les gouvernements à prendre des mesures. Celles-ci ont été nombreuses, tant au plan international que national. **Mais pendant que de petits pas sont réalisés, la fraude fiscale continue bel et bien de se développer et de se sophistiquer...**

Si l'on assiste à un renforcement du «contrôle social», pour leur part, **les résultats de la lutte contre la fraude fiscale baissent fortement.** Pour le pouvoir, c'est la preuve que son action est efficace et que la fraude baisse. Mais les données parlent d'elles-mêmes : en réalité, les redressements issus du contrôle fiscal baissent **en raison d'une part, de la baisse des effectifs des services de contrôle fiscal et d'autre part, de dispositifs qui affaiblissent la lutte contre la fraude fiscale.** Et ce, alors que le nombre de foyers fiscaux et le nombre d'entreprises soumises tant à l'impôt sur les sociétés qu'à la TVA augmente. Par conséquent, le «taux de couverture du tissu fiscal» (c'est-à-dire le nombre de contrôles rapporté à une population donnée : entreprises ou ménages) chute fortement.

L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes, c'est maintenant !!

Tous temps de travail confondus, les femmes gagnent 26 % de moins que les hommes. Outre les phénomènes de pure discrimination sexiste, ces écarts sont principalement liés à un certain nombre de facteurs sur lesquels il est possible d'agir : les temps partiels, l'écart cumulé sur les carrières, la non-mixité des emplois qualifiés et la dévalorisation des métiers à prédominance féminine, l'écart sur la part variable de la rémunération (primes, heures supplémentaires...). La CGT porte l'exigence de l'augmentation des salaires et la reconnaissance des qualifications des métiers à prédominance féminine. La CGT propose également des mesures concrètes pour lutter contre la discrimination à l'embauche et des indicateurs permettant de mesurer les discriminations au long de la carrière, afin de permettre d'y mettre fin.

